

CONSIDÉRATIONS SUR LA LITURGIE CATHOLIQUE

PREMIER ARTICLE

LA LITURGIE, LANGAGE DE L'ÉGLISE, DOIT AVOIR POUR CARACTÈRE, L'ANTIQUITE. C'EST LA MARQUE DISTINCTIVE DE LA LITURGIE ROMAINE.

Parmi les diverses branches de la science ecclésiastique abandonnées de nos jours, par le malheur des temps, l'une des plus intéressantes est, sans contredit, l'étude de la liturgie.

Tel est néanmoins l'esprit de ce siècle, que cette assertion semblera à plus d'un lecteur ecclésiastique hasardée et singulière. Les preuves cependant n'en seraient pas difficiles à fournir. **Le culte est le corps de la religion** ; par la même raison, **la liturgie en est l'expression, le langage** ; donc **point de connaissance parfaite de l'Église sans celle de la liturgie**. En vain connaîtrez-vous un peuple dans ses principales habitudes, son génie, sa pensée ne se dévoileront tout à fait à vous que lorsque vous aurez pénétré les mystères de son langage.

Mais outre les causes générales de la décadence universelle, la cessation complète des études liturgiques parmi nous est le résultat d'une cause toute particulière, d'une cause qui devait nécessairement entraîner la ruine, quand bien même un affreux bouleversement n'eût pas menacé d'éteindre entièrement le feu sacré dans notre malheureuse patrie. Depuis plus d'un siècle, l'introduction des nouvelles liturgies dans l'Église de France préparait cet humiliant résultat. En effet quel moyen d'étudier une langue qui se divise chaque jour dans une multitude de dialectes qui n'ont entre eux aucun rapport, et tendent sans cesse à effacer les derniers traits de ressemblance qu'ils pourraient avoir conservés avec cette langue mère qui ne les reconnaît plus ?

Je sais que je vais heurter bien des préjugés et faire de l'opposition sur une matière qui semble n'être plus du domaine de la discussion ; mais on est toujours fort quand on a raison, et je défierai tout homme de sens, tout théologien de contester mes **principes**, comme tout logicien de se refuser à mes **conséquences**. Les vérités que je rappellerai choqueront des idées reçues ; mais qu'est-ce que cela fait ? Faut-il donc toujours se taire parce que l'on est sûr de n'être pas écouté ?

Je commencerai d'abord par protester de mon éloignement de toute intention hostile contre une institution que le haut point de vue d'où je la considérerai m'obligera quelquefois de qualifier sévèrement. Un siècle écoulé a sanctionné une œuvre téméraire dans son principe ; Rome, malgré le danger et l'inconvenance de pareilles innovations, n'a cru devoir en marquer son mécontentement que d'une manière indirecte et pleine de mesure. Ces Pontifes si ambitieux ont plus à cœur le désir de la paix et le salut des âmes que ne l'ont écrit certains canonistes français. En vain voudrait-on nous les montrer toujours armés de leurs foudres, semblables au Dieu qu'ils représentent : ils savent attendre, parce qu'ils veulent que personne ne périsse. Leurs fidèles enfants comprennent ce langage muet que l'orgueil et la révolte s'efforcent de ne point entendre. Mon but ne saurait donc être de troubler ceux que le droit ou la coutume obligent ou autorisent à répudier les livres de l'Église de Rome pour y substituer une liturgie diocésaine. Qu'ils continuent de le faire en paix à l'ombre de l'indulgence du Siège apostolique. Je déclare aussi que je n'entends point poursuivre ici la liturgie d'un diocèse plutôt que celle d'un autre.

Je suis, certes, éloigné de toute attaque personnelle, mais **quand des principes dangereux ont été mis en pratique sous de beaux noms, il n'est pas bon que les hommes s'accoutument à les prendre pour des articles de foi.**

Les considérations générales qui se présentent tout d'abord démontrent **l'importance** de la matière. Nous partirons toujours du même principe. La liturgie est la langue de l'Église, l'expression de sa foi, de ses vœux, de ses hommages à Dieu ; donc premièrement l'antiquité doit être un de ses caractères essentiels. **Toute liturgie que nous aurions vue commencer, qui n'eût point été celle de nos pères, ne saurait donc mériter ce nom.** Un peuple n'est point arrivé jusqu'au dix-septième siècle de son existence **sans avoir un langage suffisant à sa pensée, surtout quand ce peuple est nécessairement immuable.**

Dès l'origine de l'Église chrétienne, un des premiers soins de ses fondateurs dut être et fut en effet de déterminer les rites sacrés, les cérémonies extérieures, les prières du culte, enfin la liturgie. Les plus anciens monuments supposent l'existence d'un **ordre complet dans toutes ces matières**, et cependant aucun ne nous en assigne clairement l'origine précise. Tout se perd dans la nuit des temps, de ces temps, où, pleins encore des entretiens de l'Homme-Dieu, Ses premiers disciples s'occupaient à réaliser Ses idées divines.

Lorsque l'Église sortit des Catacombes, elle en sortit avec sa liturgie telle que le secret des mystères et la durée successive des persécutions lui avaient permis de la développer. Mais bientôt, sous la protection des Césars, le christianisme élevant de toutes parts ses augustes basiliques, l'ensemble complet des rites sacrés comprimés jusqu'alors vint **étonner** les regards du paganisme vaincu et **ajouter encore au triomphe de la vérité.**

Dans l'Orient, on vit ces grands évêques, lumières de l'Église, consacrer leur piété, leur génie et leurs veilles à d'importants travaux sur la liturgie. Leurs noms augustes y demeurèrent attachés. L'héritage des siècles, recueilli par des mains discrètes et fidèles, fut encore enrichi. Ainsi se forma, dès le cinquième siècle, ce magnifique recueil de prières dans lequel l'onction le dispute à la majesté. L'Église grecque garde encore soigneusement cette précieuse succession ; et ces accents,

si touchants et si nobles, que, le jour et la nuit, des bouches schismatiques font monter vers le Ciel, retentirent, aux jours de l'unité, dans les temples de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie. Arméniens, Coptes, Maronites, Éthiopiens, tous gardent comme un **trésor INALIENABLE** les paroles sacrées que leurs pères dans la foi consacrèrent au culte de l'Éternel. Leurs longs offices sont toujours les mêmes ; quand la vraie foi s'est enfuie loin de ces contrées, ils sont restés comme pour attester son passage. Tirons du moins une utile leçon de ce respect héréditaire des Églises de l'Orient pour l'antique liturgie, et reconnaissons-y une preuve de ce sentiment du christianisme qui ne s'éteint jamais tout à fait, **sentiment d'ELOIGNEMENT POUR TOUTE INNOVATION, tant que l'erreur, qui n'est elle-même qu'une innovation, croit pouvoir s'en passer.**

Rome, siège inébranlable de la foi, ne donna pas de moindres preuves de son zèle pour le culte divin. Dès le quatrième siècle, le pape **saint Damase** et ses prédécesseurs avaient réuni les chants, les offices sacrés conservés par l'antique tradition romaine. C'étaient les paroles des anciens Pontifes, scellées de leur sang, empreintes de leur piété, consacrées par tout le poids de leur autorité suprême. Cette Église heureuse sur les fondements de laquelle, suivant l'expression de Tertulien, Pierre et Paul avaient répandu leur doctrine avec leur sang, cette Église première n'eut qu'à consulter ses glorieux souvenirs pour former un **corps complet de liturgie**, et les temples bâtis par Constantin virent commencer dans leur enceinte, pour ne plus les voir interrompre, les solennités de cette année chrétienne dont la gloire auguste laisse bien loin derrière elle les pompes néanmoins si poétiques de Rome païenne. L'Église émancipée aux dépens de son propre sang, eut enfin une langue digne d'elle, **LANGUE DIVINE, qui pouvait s'enrichir par le cours des siècles, MAIS QUI NE POUVAIT PLUS RIEN PERDRE.**

Ainsi, tout eut son expression, les confessions de sa foi, les soupirs de son espérance, les ardeurs de son amour, les gloires de ses triomphes, les besoins de ses enfants, les gémissements de ses pécheurs. L'Église parle pour les siècles ; pour elle, point de vicissitudes : **sa voix est toujours la même.** Dès son premier jour, elle sut tout dire à son divin Époux. O vous qui aimez à étudier l'antiquité chrétienne, qui êtes sensible à ses admirables souvenirs, vous qui sentez que **cette religion seule est véritable et divine**, qui est en possession du passé, lisez, goûtez les restes de cette antiquité parvenue jusqu'à nous, dans les trésors vénérables de la liturgie romaine. Les plus grands Papes y ont mis successivement la main. Après saint Damase, **saint Gélase**, et plus tard **saint Grégoire le Grand** en disposèrent les diverses parties. Au onzième siècle, un pontife auquel aucun genre de gloire n'a manqué, un des plus grands hommes de l'Église, **saint Grégoire VII**, consacra ses glorieux loisirs à des travaux du même genre et sut maintenir **dans sa pureté primitive** ce dépôt sacré que l'ignorance et la barbarie auraient altéré sans sa vigilance. Plus tard, cédant au vœu du concile de Trente, **saint Pie V** ordonna une révision du missel et du bréviaire romains, qui furent encore une fois **rapprochés des sources de l'antiquité et fixés** à la forme où nous les avons maintenant.

Et quand bien même nous n'aurions pas pour l'attester l'histoire et les monuments, quand bien même le sacramentaire, l'antiphonaire, le livre responsorial de saint Grégoire, ne seraient pas parvenus jusqu'à nous conformes en toutes choses à notre liturgie actuelle qui n'en est que l'abrégé, pourrait-il nous rester des doutes sur la haute antiquité des offices romains à l'aspect de ces répons, de ces antennes entièrement composés des paroles de l'ancienne Vulgate dont la religieuse **et apostolique** simplicité est bien antérieure au siècle de saint Jérôme ? et cette division des psaumes tracée par ce saint docteur, sur la demande du pape Damase, **d'après les usages antiques** et qui nous rappelle les veilles des premiers chrétiens ; et cette simplicité des offices, si éloignée de cette confusion de propres dont regorgent les nouveaux bréviaires ; ce style mystérieux, inimitable et profond des collectes et des autres formules déprécatoires ; ces hymnes composées par un grand évêque, dans la basilique ambrosienne, pour occuper saintement un peuple fidèle assiégé par une princesse furieuse ; ces hymnes des Prudence, des Sédulius, des Grégoire, des Hilaire, qui cachent sous leur simplicité apparente une onction intarissable pour les cœurs chrétiens ; les rites mystérieux de la grande semaine, les impropères du Vendredi saint, les solennités de la nuit de Pâques **conservées intactes de mutilations** et retraçant d'une manière si touchante le jour où l'heureux catéchumène voyait enfin s'abaisser devant lui les barrières du sanctuaire ; les livres de l'Écriture distribués suivant l'ordre qu'observaient les saints docteurs dans leurs homélies, et rappelant par cette division la magnifique série des chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne : on ne tarirait pas si l'on voulait retracer tous les avantages de la liturgie romaine sous le seul rapport de l'antiquité.

Parlerai-je des chants sublimes qui nous sont parvenus avec ces admirables prières ? Je pourrais citer ici le témoignage des musiciens français et étrangers les plus célèbres, qui ont exalté à l'envi cette mélodie antique et religieuse qui, sans le secours de la mesure, produit des émotions si vives et si profondes. Je pourrais attester des auteurs protestants aux oreilles desquels les chants de l'Église romaine n'ont jamais retenti sans faire vibrer la corde catholique. Eh ! qui n'a tressailli mille fois aux accents de cette musique grave, qui malgré son caractère sévère, s'anime du feu des passions et jette l'âme agrandie dans une rêverie religieuse mille fois plus enivrante que la voix imposante des grandes eaux dont parle l'Écriture ? Qui n'a goûté le charme de tant de morceaux sublimes ou originaux, empreints du génie des siècles qui ne sont plus et n'ont pas laissé d'autres traces ?

Qui n'a frémi au simple plain-chant de l'office des morts où le tendre et le terrible sont si admirablement mêlés ? Quel chrétien a jamais pu écouter le chant pascal de l'*Hæc dies* sans éprouver un sentiment vague de l'infini, comme si Jéhova lui-même faisait retentir Sa voix majestueuse ? Et qui jamais a entendu, aux solennités de l'Assomption et de la Toussaint, un peuple entier faire résonner les voûtes sacrées des accents inspirés du *Gaudeamus*, sans se trouver reporté, à travers

les âges, à l'époque où les échos de Rome souterraine retentissaient de ce chant triomphal, alors que l'empire achevant péniblement sa course, l'Église commençait ses destinées éternelles.

La liturgie romaine possède donc la première qualité de toute liturgie, l'antiquité. Née pour ainsi dire avec l'Église, elle est destinée à lui servir de langage ici-bas, jusqu'au jour où, tous les voiles étant tombés, les cantiques de la terre seront remplacés par l'*Alleluia* éternel qui doit célébrer à jamais l'union de l'Épouse et de l'Époux.

Maintenant si nous voulons appliquer les mêmes principes à toutes ces liturgies nouvelles qui se partagent l'Église de France, nous trouvons matière au plus affligeant parallèle. Au milieu de cette bigarrure singulière, où trouver l'éternelle parole de l'Église éternelle !

Je vois une Église s'enorgueillir d'un siècle de possession; d'autres plus modestes comptés jusqu'à soixante, cinquante, quarante années ; quelques-unes plus humbles encore ne justifient que de dix, de quatre ans, d'un an même. Le dirai-je ? il est des Églises en France, j'en pourrais citer jusqu'à deux, et je n'ai pas fait de recherches spéciales, il en est qui l'année prochaine, avec le secours des imprimeurs, se trouveront en mesure pour dater de 1831 les nouvelles liturgies que leurs habiles construisent de fond en comble dans le silence du cabinet.

Eh ! leur demanderai-je, que faisiez-vous avant tous ces changements ? Avec qui priez-vous, il y a deux siècles ? avec l'Église romaine. Vos offices, si l'on en excepte les saints dont le culte est le patrimoine particulier de chaque diocèse, vos offices n'étaient-ils pas les siens ? Pourquoi l'avez-vous répudiée cette mère des Églises ? Pourquoi avez-vous repoussé la communion de ses prières ? Craigniez-vous ses bénédictions ? Espériez-vous que vos voix séparées de la sienne feraient un concert plus agréable à l'Éternel ?

Tel est cependant l'artifice des sectes, que les prestiges dont elles se servent pour arriver à leurs fins coupables séduisent quelquefois jusqu'à leurs ennemis. Après un siècle, il est permis sans doute de juger ces changements. L'histoire qui nous apprend quels en furent les auteurs, nous apprend aussi à apprécier leurs **INTENTIONS**. Qu'on se rappelle les noms des principaux instigateurs de ces nouveautés, l'appui sacrilège que leur prêtèrent les parlements, les réclamations qui s'élevèrent dans le temps même sur la tendance qu'on voulait imprimer à une entreprise tout de coterie. **La secte janséniste avait pour premier but de rompre avec l'antiquité, tout en la préconisant.**

Voilà le secret de ses immenses travaux. Le passé l'embarrassait ; il fallait rompre avec lui, tout créer, donner une nouvelle direction, et préparer les esprits à **d'autres changements plus importants, en brisant un des liens qui unissent les Églises au Siège apostolique.**

À Dieu ne plaise que je veuille ici flétrir tant de saints pontifes et de vertueux prêtres qui se laissèrent prendre aux belles apparences dont on sut colorer des intentions criminelles ! On ne parlait que de faire reflorir le culte divin, de déposer dans les nouveaux bréviaires la fleur de l'antiquité. Je voudrais que ces vérités fussent moins dures, mais, pour être ignorés, oubliés, ou méconnus, des faits n'en sont pas moins des faits. On ne revient pas de son étonnement quand on songe qu'après dix-sept siècles une Église particulière osa faire de la liturgie de l'Église universelle la critique si sanglante, que d'en bâtir une autre de fond en comble. Fait vraiment inexplicable, si l'on ne connaissait la mobilité du caractère français et la facilité avec laquelle on peut par de belles phrases faire oublier les principes les plus sacrés.

Que l'on ne croie pas cependant que cette révolution put s'opérer sans un grand **scandale** pour le peuple fidèle. Dans les siècles de foi, l'Église en eût été bouleversée. Les chrétiens auraient supplié leurs pasteurs de leur laisser ces prières, ces chants héréditaires qu'ils avaient reçus, pour ainsi dire, avec le christianisme, dans lesquels s'étaient endormis leurs pères, dont leurs temples avaient jusqu'alors retenti.

Le sentiment catholique plus fort que tout le reste leur eût fait apprécier à leur juste valeur ces plans de perfectionnement, ces projets d'amélioration si bien qualifiés par un écrivain peu suspect de nos jours. Après avoir assigné l'époque où pour la première fois on osa toucher au bréviaire romain, il ajoute : **«Sous le prétexte de perfectionnement, l'esprit d'innovation a toujours été croissant; encore quelques améliorations et la majestueuse simplicité des temps antiques aura complètement disparu».**

Mais au moins, dira-t-on, l'idée était belle. On voulait une liturgie entièrement composée des paroles de l'Écriture : quoi de plus convenable et de plus digne de la sainteté du culte divin ? Votre idée était belle ; **mais comment l'Église ne l'a-t-elle pas conçue avant vous ?** pourquoi, dans ses plus beaux siècles, a-t-elle voulu si souvent consacrer ses propres accents à louer son divin Époux ? Prôneurs de l'antiquité, savez-vous quels siècles déposent contre vous ? Votre idée était belle ; **mais votre intention était-elle pure ?** d'où vous venait cet enthousiasme, cette ardeur qui vous portait ainsi à substituer l'Écriture sainte à tout le reste ? Déjà votre **zèle** avait paru **suspect** à la mère des Églises. Vos traductions, votre ardeur à prêcher la lecture des livres saints, avaient été solennellement flétries par elle. De toutes parts, on vous reproche une odieuse parenté. Ne soyez donc pas étonnés si nous redoutons vos présents. .

D'ailleurs où avez-vous pris que nous ne puissions adresser à Dieu d'autres prières que celles de l'Écriture ? Il est vrai que vous avez le secret de lui faire exprimer tout ce que vous voulez. Mais, encore une fois, l'Église n'a point tant d'esprit. Elle aussi sait prier ; elle aussi s'entend à célébrer ses mystères. Souvent elle choisit les saints livres pour interpréter ses sentiments. Elle a même le droit, que vous n'avez pas, de consacrer et de rendre respectables les applications qu'elle en fait. Mais souvent aussi elle parle de son propre fonds, et ses paroles augustes retentissent au fond du cœur de ses enfants. L'Écriture est toujours entre nos mains ; ne refusons pas les développements précieux que l'Épouse de l'Esprit-Saint lui donne dans les moments de son inspiration.

Terminons ces réflexions par un mot sur la **mélodie** des nouveaux offices. De nouvelles paroles exigeaient un nouveau chant. Mais le travail était immense. Tout autre esprit que l'esprit de parti eût reculé devant une pareille entreprise. On se mit cependant à l'ouvrage, et l'on vit éclore une multitude de morceaux, **chefs-d'œuvre d'ennui, de nullité et de mauvais goût**. Parmi les diocèses les plus malheureux sous ce rapport, Paris tient sans contredit le premier rang. L'abbé Lebeuf, savant compilateur, fut chargé de noter l'antiphonaire et le graduel de Paris. Après avoir passé dix ans à placer des notes sur des lignes, et des lignes sous des notes, il fit présent au clergé de la capitale d'une composition **monstrueuse**, dont presque tous les morceaux sont aussi fatigants à exécuter qu'à entendre. Dieu voulut aussi faire sentir par là **qu'il est des choses que l'on n'imite pas, parce qu'on ne doit jamais les changer**.

DEUXIÈME ARTICLE

LE SECOND CARACTERE DE LA LITURGIE EST **L'UNIVERSALITE** GARANTISSANT LA COMMUNION DANS LA PRIERE ET DANS LA FOI .

Initiée, par la Vérité même, à tous les secrets de l'homme et de la société, l'Église n'a jamais eu que de grandes vues. Aussi toutes les fois que l'orgueilleuse médiocrité, fière de son isolement, a voulu mesurer à sa propre hauteur les vastes conceptions du catholicisme, on l'a entendue déclarer fausses et insoutenables les théories divines dont le magnifique ensemble ne se dévoile qu'aux intelligences éclairées de toutes les lumières dont l'Église est le foyer. Il en devait être ainsi. Où l'esprit de l'homme, cet esprit partiel de sa nature, aurait-il appris à connaître, à sentir ce qui est grand, ce qui est catholique ? En parcourant l'étroite circonférence qui lui est donnée, si sa vue tombe sur un détail qui lui semble imparfait, il s'arrête là, il déclame, il blasphème, il y demeurera cloué éternellement. Pour en sortir, il ne faudrait qu'une chose ; étendre un peu ses regards, mais vous lui demandez là plus qu'il ne peut faire.

Malheur bien excusable, si cette faiblesse de l'esprit n'était pas la faute du cœur ! Car notre religion a cela d'admirable que, par elle, l'homme de bonne volonté, exhaussé dans ses bras, jouit d'un horizon dont l'homme qui veut être à lui-même sa règle ne soupçonnera jamais l'étendue. Heureux prélude de ce qui nous est réservé dans le séjour de la lumière.

Tout le monde sait que de toutes les mesures de discipline générale que le Siège apostolique a prescrites aux nations qui forment son héritage spirituel, celle que les ennemis de l'Église ont attaquée peut-être avec le plus d'acharnement, est **L'UNITE DE LANGAGE DANS LE CULTE**, unité conservée, maintenue vigoureusement par la politique inspirée des Pontifes romains.

Voilà le texte des déclamations furibondes des premiers protestants, répétées plus tard, et sur un ton non moins odieux quoique plus calme, par leurs neveux les jansénistes. On a fait, sur ce sujet, de l'éloquence, de l'érudition, de l'antiquité, Dieu sait ! mais à quoi tout cela a-t-il abouti ? à mettre dans tout son jour, à montrer dans toute sa majestueuse réalité la plus belle conception que l'esprit de l'homme ait jamais tentée. Quand les nuages amoncelés sur une discussion très simple en elle-même ont été dissipés, on s'est vu forcé de rendre hommage au chef-d'œuvre de la sagesse de l'Église, et, au moment même où les savants s'agitaient sans fruit pour réaliser le projet sublime d'une langue universelle, Rome s'est montrée tout à coup réunissant tous les peuples par ce lien d'autant plus admirable qu'il était inaperçu, et continuant en silence une oeuvre merveilleuse conçue et exécutée sans effort, en dépit de tous les obstacles. Par elle, c'est en vain que les décrets du Très-Haut ont en partageant les descendants d'Adam, fixé les limites des nations, et élevé un mur de séparation entre les peuples de la terre ; au sein de la mère commune, la terre est encore, comme à ses premiers jours, d'une seule langue et d'une seule bouche : *Erat terra labii unius*. Projet vraiment divin, où l'on reconnaît la main de Celui qui voulant que désormais un seul pasteur régît le seul troupeau, voulut que les dociles brebis pussent toujours entendre la voix de l'unique pasteur.

Je ne m'arrêterai point à développer les belles considérations sociales qui découlent d'une semblable loi ; ceci ne serait plus de mon sujet, auquel il me tarde de revenir. Je m'arrêterai encore moins à faire ressortir les éminents services que le monde savant retira de cette institution, seule arche de salut pour l'avenir de la littérature, durant plusieurs siècles. Arrêtons-nous seulement sur les vues immédiates de l'Église dans cette importante mesure, et voyons si réellement elle y trouva les avantages qu'elle crut devoir y chercher.

L'Église est une ; son but est l'unité. L'unité des croyances est son premier besoin. Elle n'est sainte, elle n'est divine, elle n'est Église que par là. Or quel plus puissant moyen de veiller à la garde de cette unité si indispensable, que de réunir tous les hommes dans un même langage, de proposer à tous les mêmes confessions de foi ? Comment s'assurer d'être comprise par tous ses enfants. quand investie de l'autorité de son fondateur, elle leur parle comme ayant puissance, si ces paroles devaient toujours subir la dangereuse expérience d'un changement d'idiome ? Comment du haut des murs de Sion, où, sentinelle vigilante posée par Jésus-Christ, elle étend sa vue sur le monde, surveiller, démêler et prévenir l'erreur, si un même langage ne lui rapporte pas toutes les paroles de ses enfants ?

Par un dessein spécial de la Providence, l'Orient ne put jamais s'astreindre à cette uniformité. Les mille sectes qui continuent de le déchirer depuis tant de siècles, l'attestent bien haut. L'Occident au contraire marcha longtemps sous la bannière de l'unité, à la faveur de ce moyen si simple et si grand tout à la fois. Aussi les premiers cris de la réforme furent des blasphèmes et des malédictions contre un système qui, durant tant de siècles, retarda la révolte de la raison individuelle ; mais encore une fois, toutes ces déclamations ne servirent qu'à venger une mesure catholique à laquelle l'Église sera redevable encore de son unité, dans le tour qui lui reste à faire pour arriver au lieu de son repos.

Ces **principes** une fois rappelés, on n'aura pas de peine à en retrouver la conséquence dans les efforts constants de l'Église romaine pour réunir toutes les Églises latines dans la même liturgie. On reconnaîtra dans cette mesure en apparence secondaire, la suite de ce même **plan d'unité qui est L'AME de l'Église**.

La liturgie, comme nous le disions précédemment, **est la langue de l'Église ; donc elle doit être universelle comme l'Église**. Et quoi de plus beau, de plus magnifique que l'auguste concert de la catholicité élevant sa voix tout entière vers le ciel ! Quelle plus belle expression de **l'unité de croyances, de vœux et d'espérance** que cet hosanna universel s'élevant de tous les points du monde et montant droit au trône de l'Éternel ! N'est-ce pas là Israël se levant tout entier comme un seul homme ? N'est-ce pas là l'unique voix de l'unique corps ? Dans ce concert vraiment unanime, le ciel attentif, l'Église ravie, les hommes réunis, offrent un **spectacle tout divin**. **C'est en prononçant les paroles de la liturgie sacrée que l'on sent s'accomplir cet oracle de la vérité : Quand plusieurs seront réunis en Mon nom, Je serai au milieu d'eux.**

Ne craignons plus désormais que nos voix se perdent dans l'espace immense qui sépare le ciel de la terre ; escortées de toute la **communio des saints**, elles pénétreront les Cieux. Le pécheur timide sent son cœur raffermi par la pensée qu'il répète les paroles des saints ; son hommage journalier se confond avec le leur. Sa vue rassurée découvre sur toute la surface de la terre, tous les justes réunis avec lui dans les mêmes vœux, dans les mêmes louanges. Alors, plein de confiance, il dit avec David : *Et moi aussi, Seigneur, je Vous louerai dans l'assemblée des saints*. Depuis le Pontife suprême, jusqu'au plus humble des prêtres, aux extrémités du monde, sa voix timide a trouvé un écho, et s'appropriant le feu qui les anime, il s'offre ainsi à son Dieu avec tout le genre humain ; **holocauste sublime consommé dans l'unité** par la prière divine du Sauveur dans les cieux.

Mais cette admirable communion de prières n'est pas le seul avantage que l'Église retire de l'universalité dans la liturgie. Rappelons-nous que la liturgie, langage de l'Église, est le dépositaire de sa pensée, la confession solennelle et authentique de sa foi. C'est elle qui prête une voix aux peuples pour témoigner de leur croyance. Elle doit donc être pure et **sainte** comme l'Église. **Or quel autre moyen d'établir, de conserver cette pureté, sinon cette sage uniformité qui rend impossible toute altération, toute interpolation suspecte ?** Sentez-vous quel obstacle insurmontable oppose aux entreprises de l'erreur cette popularité des prières sacrées qu'on ne peut altérer, sans que l'univers tout entier ne se lève pour protester contre l'innovation ? Quel est le sectaire qui ne sent pas se glacer ses efforts désespérés et le blasphème expirer dans sa bouche, lorsqu'il entend déjà la voix unanime des peuples crier anathème à son erreur avant même qu'il l'ait vomie des ténèbres de son cœur.

Et d'où vinrent de nos jours ces tentatives d'isolement et de **séparation**, cette idée d'affaiblir la voix de l'Église en la divisant, sinon de ces **sectaires** auxquels la catholicité n'était pas moins odieuse que l'antiquité, parce qu'ils se sentaient écrasés par l'une aussi bien que par l'autre ? On ne tarda pas à voir des preuves palpables des motifs qui les portaient à se débarrasser ainsi de l'extérieur du catholicisme.

La France même fut effrayée des effets que cette coupable séparation menaçait de produire. Les éditions successives du bréviaire de Paris, critiquées sur des points importants et trop longtemps suspectes malgré de nombreuses corrections, le scandale du missel de Troyes, scandale répété dans les livres liturgiques de plusieurs diocèses et congrégations religieuses, purent éclairer les moins clairvoyants.

Vainement Rome employa son Index ; nos libertés paralysèrent ses efforts, et l'orthodoxie de certains prélats, privilège que rien ne garantit à une Église particulière, arrêta seule les progrès du mal, mais non l'audace de l'hérésie triomphante. On fut forcé de reconnaître que **l'Église avait eu ses raisons pour tenir à l'unité dans les formes extérieures du culte**, et l'on entendit, par une inconséquence singulière, ces hommes qui voient sans étonnement une liturgie datée de l'année passée pour une Église de dix-huit siècles, exprimer le vœu d'un bréviaire universel, dans la pensée sans doute que Rome finira tôt ou tard par adopter celui de leur diocèse qui manque rarement d'être le plus parfait.

Je sais qu'on a dit sur ce sujet d'assez jolies choses ; je sais qu'on a trouvé le moyen de rajeunir une parole avancée par un Père de l'Église, à une époque où, formée encore de parties hétérogènes, l'Église avait à peine une langue à elle. Ne troublons pas la cendre des Églises en faveur desquelles cette parole fut prononcée ; elles ne sont plus ; leurs ruines même ont péri. Dans un siècle où l'on cherchait à tout expliquer par des similitudes tirées de l'Écriture, un saint docteur compara la variété des coutumes et des usages des différentes Églises à la diversité des couleurs que le prophète admire sur la robe de l'Épouse : *Circumdata varietate*. Mais quelle maladresse d'avoir de nos jours mis en avant cette sentence déjà si peu concluante en elle-même ! comme si cette variété pouvait former une parure agréable à l'Époux, lorsqu'il a prescrit, par son représentant, une simple et majestueuse unité ; comme si après avoir quitté cette variété depuis tant de siècles, on pouvait y revenir de sa propre autorité au mépris des défenses de l'Époux. Je m'étonne qu'une pensée plus brillante que solide ait ainsi séduit tant de graves théologiens.

Quoi qu'il en soit des couleurs de la robe de l'Épouse, si nous prenons en main les annales ecclésiastiques, nous serons forcés de reconnaître que dès les premiers siècles, **l'Église a toujours tendu vers l'unité de la liturgie, et que lorsque l'autorité de Rome a fait une loi de cette uniformité, elle a confirmé seulement un principe déjà admis et constaté un fait connu de tout l'univers.**

En effet, lorsqu'après la chute de l'empire romain, le Siège apostolique fit couler sur tant de peuples nouveaux ce fleuve intarissable de vérités dont il est la source, les apôtres qu'il envoya apportèrent aux barbares, comme un seul et même présent, sa foi, son langage, sa liturgie. Les forêts sauvages de la Germanie entendirent les chants mélodieux entonnés sur les bords du Tibre, et les fiers peuples du Nord courbèrent la tête et embrassèrent toutes les coutumes que leur imposa cette

autre Rome dont leurs pères n'avaient point enseveli la puissance sous les ruines de l'ancienne. Dans le même temps, d'intrépides apôtres passaient les mers, et par eux l'île des saints régénérée rallumait à l'impérissable flambeau sa lumière presque éteinte. Malgré l'extrême latitude que saint Grégoire crut devoir laisser au moine Augustin sur l'article de la liturgie, les plus anciens monuments nous montrent la Grande-Bretagne fidèle aux rites de l'Église romaine, jusqu'au jour où la sage Élisabeth daigna leur substituer les siens. Enfin les royaumes de Suède et de Danemark n'abjurèrent qu'à la réforme les coutumes sacrées qu'ils avaient reçues de la Chaire apostolique avec les dogmes dont ils sont la vénérable expression.

Restaient encore deux grandes Églises, l'Espagne et la France, toutes deux fondées dans les anciens jours et pourvues par leurs fondateurs de liturgies vraiment spéciales et empreintes des traces de la plus auguste antiquité. Pour abandonner un si précieux héritage, il fallait certes de bien graves raisons. Ces Églises les trouvèrent dans ce sentiment catholique plus fort que toutes les considérations de l'orgueil national.

La France fut la première à donner ce bel exemple de déférence à la mère des Églises. Ses rois de concert avec les papes opérèrent cette révolution, et dans un court espace de temps, l'antique et vénérable liturgie gallicane fit place à la liturgie romaine. Écoutons Charlemagne lui-même rendre compte de la pieuse sollicitude de Pépin, son père et son prédécesseur, sur cet important objet.

« Tandis que, par une coupable défection, plusieurs se séparaient de la sainte et vénérable communion de l'Église romaine, notre Église ne s'en écarta jamais, mais, **instruite par la tradition apostolique** et soutenue par celui de qui découle tout don parfait, elle en recueillit toujours les grâces précieuses. Dès l'origine de sa conversion à la foi, elle demeura fidèle à l'unité dans la religion, ne s'écartant de l'Église romaine que dans un point qui n'altérait pas la foi, dans la célébration des offices. Enfin on a vu s'opérer cette réunion par les soins du roi Pépin, notre illustre père, ainsi que par l'arrivée dans les Gaules du très saint Étienne, évêque de la ville de Rome. Dès lors ceux qu'unissait la même foi n'ont plus été séparés par la différence des chants; les Églises qui lisent dans le même livre les lois sacrées, se sont trouvées réunies dans la vénérable tradition d'une psalmodie uniforme, et la variété des offices a cessé de diviser ceux qu'unissaient étroitement la même piété et la même croyance. »

Ce grand prince atteste ensuite que lui-même désirant exalter la gloire de l'Église romaine, *romanæ Ecclesiæ fastigium sublimare cupientes*, et pour obéir aux vœux du souverain Pontife, *reverendissimi papæ Adriani salutaribus exhortationibus parere nitentes*, employa tous ses efforts à compléter cette révolution dans toutes les parties de son vaste empire.

L'Espagne, au onzième siècle, abandonna son rit mozarabique pour embrasser le rit romain. Ce changement eut lieu par les soins réunis du pape saint Grégoire VII et des princes qui gouvernaient les divers royaumes de la Péninsule.

Ce fut ainsi que se développa presque de lui-même ce grand système d'universalité qui donne une si imposante autorité à la liturgie. Dès le neuvième siècle Walafrid Strabon regarde déjà cette révolution comme à peu près terminée, et en démontre, comme nous, **les avantages et l'indispensable nécessité.**

Ce n'est pas que l'on ne rencontrât encore quelques Églises particulières, fidèles, en tout ou en partie, à leurs anciens usages. Ces exceptions, justifiées le plus souvent par des privilèges spéciaux, ne détruisaient point la règle. **Rome n'a jamais été l'ennemie de l'antiquité ; elle ne saurait la craindre, puisqu'elle lui doit tout.** D'ailleurs plusieurs causes contribuaient encore à prolonger cette légère diversité. Les dévotions locales, le génie particulier de chaque peuple, la difficulté de se procurer les livres liturgiques à une époque où l'imprimerie n'existait pas, et mille autres raisons de ce genre, durent retarder cette **unité absolue** dont les détails, comme ceux de toute mesure générale, présenteront toujours quelque imperfection.

Encore les manuscrits de ces Églises, dont la plupart sont parvenus jusqu'à nous, peuvent nous faire apprécier cette différence, et, de l'aveu de tous les juges compétents, **ces liturgies se rapprochent autant du rit romain que les nouvelles s'en écartent.**

Tel était l'état de la liturgie catholique à l'époque du concile de Trente. La variété des coutumes, si agréable à certains yeux, malgré les consonances qu'elle présente avec les couleurs de la robe de l'Épouse, ne fut pas du goût de l'Église universelle. Elle fut mise au rang des abus, et dans sa vingt-cinquième session le concile remit aux soins du Pontife romain le grand œuvre de la correction et de la publication définitive du bréviaire et du missel.

Des soins assidus furent donnés à cet important travail. Après l'édition du bréviaire et du missel donnée par saint Pie V, le rituel parut sous l'autorité de Paul V ; enfin Urbain VIII et Clément VIII complétèrent l'ensemble des rites sacrés par la publication solennelle du pontifical. **Les bulles de ces souverains Pontifes, après avoir rappelé les intentions du concile de Trente, OBLIGENT SOUS LES PEINES CANONIQUES, d'admettre ce corps complet de liturgie, toutes les Églises dont les usages particuliers n'auraient pas deux siècles d'antiquité.**

Ainsi s'effacèrent jusqu'aux derniers restes de cette variété qui bien que légère, affligeait encore les regards, et sauf quelques Églises qui se trouvèrent dans le cas prévu par les bulles, toutes les nations, sans en excepter la France, s'empressèrent de se soumettre à cette mesure, **l'un des plus grands bienfaits de l'Église romaine.** Telle est l'histoire de l'unité dans la liturgie, histoire dans laquelle les faits viennent si bien à l'appui des principes.

Grâce à ce chef-d'œuvre de politique religieuse, le catholique n'est d'aucune Église. Qu'il parcoure l'univers dans tous les sens, partout où il trouvera des enfants de l'Église romaine, il entendra retentir les chants sacrés de cette mère et maî-

trousse des chrétiens. C'est là vraiment qu'il n'est plus de distinction de Scythe, ni de barbare. Ces rites augustes qui font la gloire de notre religion dans les contrées où jamais ne s'éteignit le flambeau de la foi, on les retrouve encore, témoins imposants de l'antique croyance, réunissant au pied des autels dépouillés les restes d'Israël, chez des peuples moins heureux. Il n'est point de mers, il n'est point de solitudes qui puissent borner cette unité majestueuse. Le nouveau monde s'en glorifie comme l'ancien, et jusqu'en ces régions lointaines où d'intrépides apôtres enfantent à l'Église de nouveaux peuples, les accents sublimes qui retentissent autour de la croix du désert, sont les mêmes qu'on entend sous les dômes de la métropole du monde chrétien.

Cependant, il faut bien le dire, quelques voix discordantes ont troublé cette riche harmonie. Tout à coup, du sein de notre patrie, des accents inconnus jusqu'alors, semblables à la voix du schisme, ont éclaté au milieu du plus beau des concerts. En vain a-t-on voulu les faire passer pour l'expression d'un cœur catholique, on a répondu, on répondra toujours : l'unité est trop chère au catholique pour que jamais il puisse apercevoir un avantage là où elle n'est pas. Depuis un siècle ce n'est plus l'antique, l'universelle liturgie romaine, mais de nouvelles ont paru, de nouvelles que n'ont point connues nos pères.

Le même siècle a donné à l'Église de France les liturgies parisiennes, senonaise, amiennoise, chartraine, lyonnaise, troyenne, rouennaise, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Au milieu d'une semblable confusion, le fidèle déconcerté ne peut plus entreprendre un voyage de quelques lieues, sans se trouver tout à coup étranger, dans une Église qu'il croyait sœur de la sienne. Déjà, depuis quelques mois, on ne peut plus aller de Paris à Versailles sans éprouver le même inconvénient, et cette subdivision dont nous venons d'être témoins est une conséquence du même principe. Sept liturgies diverses partageaient le diocèse de Versailles et l'on a trouvé plus simple d'en donner une nouvelle et d'en créer par conséquent une huitième, que d'adopter une de celles qui existent déjà. Je ne sais, mais on dirait que, du haut du ciel, Dieu contemplant les progrès de l'esprit d'innovation, semble prendre plaisir à déjouer ces pensées humaines et à reproduire ainsi, sous nos yeux, la **confusion de l'antique Babel**. Et remarquez que toute limite à cet abus est impossible.

Les évêques de France se croyant le pouvoir de fixer la liturgie, ne reconnaissant point les nombreux décrets du Saint-Siège sur cette matière, usant, disent-ils, d'un droit qui leur est propre, qui peut empêcher que cette division ne se subdivise encore ? Comment un évêque se trouverait-il obligé par les règlements de son prédécesseur ?

Les faits sont là. Encore aujourd'hui, dans un grand nombre de diocèses, on remue, on travaille, on met à contribution tous les liturgistes du pays, et pour l'ordinaire on voit éclore une nouvelle édition du bréviaire, revue, corrigée et toujours considérablement augmentée.

J'accorde, pour un instant, que la pureté de la foi n'a rien à redouter de ces innocentes améliorations; mais qui nous promet toujours des temps aussi calmes? **DANS TOUS LES TEMPS, LA LITURGIE EST UNE ARME IMPORTANTE** ; c'est pour cela que, comme toutes les armes, **elle ne doit pas être au pouvoir de tous ceux qui peuvent s'en servir**.

Il s'agit là d'une vérité que les rois de nos jours ont comprise quelquefois. L'orthodoxie est sauvée, dites-vous; est-ce une raison de vous soustraire ainsi à la communion des prières catholiques ? est-ce une raison de scandaliser les fidèles en leur arrachant ainsi l'ombre d'unité qui semblait exister encore. Vous avez une liturgie diocésaine ; elle date même des beaux temps du jansénisme. Eh ! gardez-là : pourquoi la refaire en 1830 ?

Mais l'impulsion donnée, il y a un siècle, continue toujours de se faire sentir. Tel est même l'empire du préjugé, que ces réflexions étonneront au moins ceux qu'elles ne choqueront pas. Le sujet que je traite, tout important qu'il est, est un de ceux sur lesquels on ne raisonne jamais. Cependant le mal va toujours s'étendant. Déjà la liturgie parisiennes a envahi la moitié de l'Église de France. Et de quel droit ? Comment des Églises, autant ou plus anciennes que celle de Paris, ont-elles le courage d'abjurer leurs propres traditions pour suivre des usages qui, nés d'hier, ne peuvent en aucune manière se recommander sous ce titre ? Ailleurs un système de compilation plus ou moins bien appliqué, exploitant toutes ces prétendues richesses diocésaines, essaie d'en former un tout qu'on décore du nom de liturgie, comme si, dans l'Église, ce nom même n'était pas une contradiction quand il ne s'appuie ni sur l'antiquité, ni sur l'universalité des coutumes.

Enfin si dans le fond d'un diocèse reculé quelques Églises suivent encore en silence les rites héréditaires de l'Église romaine, qu'elles se hâtent de jouir des avantages de cette obéissance qui fait leur gloire. Tôt ou tard se lèvera pour elles le jour du **gallicanisme**. Bientôt un nouvel évêque, arrivant de Paris, peu disposé à changer ses habitudes, leur apportera le bienfait de la liturgie parisiennes. Quelques années, quelques mois peut-être triompheront des répugnances du clergé, et dans peu, une des marques extérieures d'union avec la mère des Églises sera de moins à compter dans notre patrie. C'est ainsi que depuis la Révolution un nombre considérable de diocèses a vu s'éteindre la pratique du romain.

Ainsi recueillons-nous aujourd'hui le produit des efforts **des plus odieux sectaires**. Se flattèrent-ils même jamais d'un succès si complet ? Encore quelques années, et leur but est dépassé, et la liturgie romaine aura cessé de sanctifier l'Église de France. Le temps ne manque jamais de tirer les conséquences des principes dont on lui confia le développement. Et cependant, tout le monde avoue encore que dans tout ce qui tient à la religion, **l'innovation et la séparation d'avec Rome est ce qui peut arriver de plus fâcheux**. Puisse ce principe résister à tout, même à l'inconséquence ! Il est triste sans doute de manquer à la logique, mais il le serait bien plus de manquer au catholicisme.

TROISIÈME ARTICLE

L'AUTORITE, TEL EST LE TROISIEME CARACTERE DE LA LITURGIE.

Le langage de l'Église infaillible ne saurait contenir l'erreur. Réponses aux partisans des liturgies nouvelles.

En toutes choses, l'antiquité et l'universalité produisent un troisième caractère que l'on nomme l'autorité. L'Église elle-même ne possède cette dernière qualité, à un degré si éminent, que parce que **ses croyances datent du premier jour de son existence**, et parce que, **dans tous les lieux comme dans tous les temps**, elle les fait retentir **fortes et immuables**. Cet inimitable caractère qui la fait ce qu'elle est, se trouve empreint dans toutes ses œuvres. Voilà pourquoi ses pensées en apparence les moins intimes, les plus indifférentes, n'ont jamais pu être comprises, et bien moins encore imitées par ceux qui, loin d'elle, ont tenté d'établir quelque chose d'imposant. Tel est l'aveu échappé plus d'une fois de la bouche du protestantisme, lorsque des efforts infiniment supérieurs à ceux de l'Église n'ont pu produire, chez lui, que confusion et stérilité. De tous les caractères de l'Église, l'autorité est celui que l'on ne parodie jamais ; la raison en est que **l'autorité est pour ainsi dire la présence réelle de la Divinité**.

Or, s'il est parmi les institutions de l'Église catholique quelque chose qui doivent se montrer empreint d'une grande autorité, c'est assurément son langage antique et universel, sa liturgie. Qu'elle est majestueuse, qu'elle est **tonnante** cette voix qui arrive à notre oreille à travers les âges, et, semblable à la voix de Dieu même, brise les cédres orgueilleux et ébranle les déserts ! Qu'il est **auguste** ce livre dans lequel est consignée la parole des siècles ! Qu'il est **invincible** cet enseignement parti du fond du sanctuaire et du pied même de l'autel du Seigneur ! Non moins vénérable que celui de la chaire de vérité, c'est dans le silence du recueillement et de la prière, c'est au moment où plusieurs sont rassemblés au nom de Jésus, qu'il s'échappe et retentit. Qui osera en contester **l'infailible vérité** ? Qui osera lui opposer ses pensées d'un jour ?

Oui certes, elles ont le plus haut degré d'autorité ces prières sacrées dans lesquelles nos dogmes se déploient avec de si riches développements. Le catholique n'ignore pas que l'Église qui les a sans cesse à la bouche est **la colonne et l'appui de la vérité**. Il sait que les ténèbres sont incompatibles avec la lumière, et que le langage de l'Épouse ne saurait contredire la pensée de l'Époux. On peut donc dire qu'il **est certain, autant qu'une chose peut l'être, que la liturgie romaine ne contient et ne saurait contenir aucune erreur, dans l'enseignement et la confession des dogmes; qu'au contraire toutes ses paroles doivent être recueillies avec le plus profond respect, la plus grande docilité par tous ceux qui sont et veulent demeurer membres de la vraie Église, et l'univers entier crierait anathème à quiconque oserait juger la parole de celle qui a reçu la noble charge de transmettre à tout homme venant en ce monde la lumière de vérité**.

Mais quand nous venons à fixer nos regards sur ces liturgies éphémères qui n'ont pour elles ni l'universalité des temps, ni la catholicité des lieux, qui ne sont point, de leur propre aveu, le langage de l'Église, quel étonnement s'empare de l'âme ! Comment a-t-il pu se faire que des hommes se soient rencontrés qui aient **osé substituer à la parole des siècles la parole d'un jour, à la parole infaillible la parole faible et trop souvent mensongère de l'homme** ?

Chose plus étonnante encore ! comment a-t-on osé donner cette étrange substitution pour un événement glorieux à l'Église gallicane ? Comment ont-ils pu être écoutés, ces hommes ? Il est donc bien facile de séduire par de belles apparences les cœurs peu jaloux de la sainte délicatesse de la foi ?

Les auteurs et les défenseurs des nouvelles liturgies ont à nous opposer une objection spécieuse, victorieuse même pour leur cause, si elle ne retombait de tout son poids sur eux-mêmes. Voici ce qu'ils disent :

«On se plaint de ce que nous avons supprimé les prières antiques ; on nous répète que nos liturgies se présentent tout à fait dépourvues de l'autorité que les siècles avaient donnée aux anciennes formules romaines, mais au fond y a-t-on perdu quelque chose ? Au lieu de la parole des saints qui, après tout, n'étaient que des hommes, nous vous donnons la parole de Dieu même. L'Écriture seule a fait les frais des nouveaux offices. Votre respect pour les nouveaux bréviaires nous donnera la mesure de votre vénération pour les livres sacrés».

Tel est le **sophisme** auquel se sont laissés prendre tant de bons esprits. Répondons cependant. Vos liturgies, dites-vous, sont au moins comparables à la nôtre en autorité : l'Écriture sainte en a fait tous les frais. Je le crois un instant sur votre témoignage ; mais, dites-moi, qu'est-il donc arrivé à ces paroles sacrées en passant par votre bouche ? Pourquoi l'Église effrayée ne les a-t-elle plus reconnues ? Est-ce elle par hasard qui s'est trompée ? Est-ce vous qui vous êtes mépris en prenant pour la parole de Dieu les fantaisies de l'esprit humain ? **La parole de Dieu ! et qui vous a donné le droit de l'interpréter, en la soumettant à un ordre tout nouveau, et de fermer les cent bouches de la tradition sans lesquelles l'Écriture n'est pour nous qu'un livre scellé** ?

Vous ignorez donc que si le catholique croit à l'Évangile, s'il croit à l'Écriture, c'est uniquement parce que l'autorité de l'Église l'y détermine ? Savez-vous, modernes partisans de l'emploi ingénieux de l'Écriture, que souvent ces applications sans garanties ont été accusées d'en fausser le sens ? Savez-vous que des yeux plus circonspects y ont lu plus d'une fois **les secrets d'une secte qui profane tout ce qu'elle touche** ? Vous croyez, sans l'Église, avoir toujours le vrai sens de l'Écriture, vous exigez pour vos interprétations la même vénération que nous accordons à toute parole qui sort de la bouche de l'Église ; détrompez-vous. L'emploi de l'Écriture est fort bon sans doute. Lisons-la, méditons-la sans cesse, mais n'allons pas croire que toutes les applications qu'en peut faire l'esprit particulier soient également sûres, et qu'il soit permis de les opposer avec confiance à la parole de l'Église confessant sa croyance. Prenez-y garde, vous iriez loin. Non, non, bon gré

mal gré, il en faut convenir : **une seule erreur dans la foi ne pourrait se rencontrer dans la liturgie romaine, sans que l'Église ne fût convaincue d'errer dans son enseignement, et d'être par conséquent dépourvue de sainteté et d'infaillibilité** ; au contraire il ne répugne aucunement que celle même des liturgies françaises qui est la plus répandue, renferme des choses suspectes, il est même certain qu'elle en a renfermé. Il y a plus, quand on vous accorderait, ce qui ne peut jamais être, que l'autorité de vos applications de l'Écriture est égale à l'autorité des paroles de la liturgie romaine, il resterait encore un écueil terrible dans le choix des passages des Pères, moyen exploité avec succès par les jansénistes dans plusieurs bréviaires. Et l'orthodoxie des hymnes et des légendes, qui nous l'assurera ?

Encore si les nouvelles liturgies eussent été, comme on se le figure quelquefois, composées par les évêques, pasteurs des peuples et juges de la foi, cette circonstance servirait à leur donner un relief quelconque, et, avec un peu d'enthousiasme, on pourrait voir dans cette fabrication l'œuvre de l'Église de France. Mais sachez un peu comment tout cela se fit, il y a environ un siècle. De simples prêtres, de simples docteurs en théologie exploitèrent avec ardeur ce champ nouvellement ouvert à l'industrie ecclésiastique. Soutenus et alimentés **par l'esprit de parti**, armés d'une concordance, on les vit fournir la carrière avec un zèle infatigable et faire de la liturgie, sans prendre haleine, du premier dimanche de l'Avent au dernier dimanche après la Pentecôte. Au milieu de leurs graves travaux, parfois une étrange rivalité les arrachait au repos du cabinet. De nouveaux plans se croisaient et faisaient fureur tour à tour ; un bréviaire avait à subir une lutte formidable contre un autre bréviaire ; un missel était vaincu par un autre missel. Des brochures à peine arrivées jusqu'à nous, initiaient le public aux diverses circonstances de cette guerre liturgique. **On se traitait d'hérétique de part et d'autre, et quelquefois de part et d'autre on avait raison.** Heureux celui qui parvenait à faire recevoir son travail et à remporter ainsi la palme à la vue de ses doctes et infatigables concurrents ! Le vaincu nourrissait longtemps dans le secret l'espérance de voir enfin quelque évêque rendre justice aux beautés de son bréviaire, et en attendant le jour où un diocèse éclairé viendrait solliciter la faveur de lui donner un nom, le public pouvait en jouir sous le titre de *Breviarium ecclesiasticum*. Non, cette œuvre ne fut point l'œuvre de l'épiscopat, tout fut conçu et exécuté par des hommes qui n'étaient rien dans la hiérarchie, et les lettres pastorales qui parurent en tête de ces singulières compositions, où tout était neuf jusqu'à la doctrine, furent plus d'une fois rédigées, en manière de préface, par ceux qui avaient fabriqué l'ouvrage.

Et vraiment, quand on considère d'un peu haut la dignité de la liturgie catholique, on ne sait plus que penser de voir tant d'Églises s'approprier avec tout le respect possible le langage et les idées d'un homme, quelquefois d'un sectaire, et choisir avec docilité, pour expression de leur foi et de leurs vœux, tout ce qui a pu lui passer par la tête. Certes, il y a là peu de liberté ; est-ce qu'il en serait de cette nouvelle liberté comme des autres ? Soyons moins libres, quand même nous devrions nous soumettre à l'autorité la plus respectable. Par une étrange déception, cette inconséquence n'est pas sentie. Tous les jours, on entend des prêtres vous dire, en parlant du bréviaire ou du missel de leur diocèse : « L'Église nous dit telle chose : l'Église s'exprime de telle manière sur ce mystère : voici comment l'Église célèbre les louanges de tel saint ; n'est-elle pas admirable ? Comme ses paroles respirent la piété ! Comme elles sont pleines de dignité et de convenance ! »

- Eh ! non, leur dirai je, l'Église ne vous dit point cela. Elle n'en a jamais parlé ; à moins que vous ne soyez l'Église, à vous tout seuls. Non, l'Église ne vous dit point tout cela : l'histoire nous dit que c'est Mézenguy, Foinard, Vigier, Rondet, Valla, et autres personnages, qui, Dieu merci, ne sont pas l'Église, je vous assure.

Aussi, qu'est-il résulté de tout cela ? un **mépris universel pour cette liturgie factice**, une légèreté inconcevable dans les jugements qu'en portent même les plus gallicans. A peine a-t-il été admis qu'un bréviaire et un missel sont des ouvrages comme d'autres, que la critique, étonnée d'abord de les rencontrer dans son domaine, a bientôt usé largement de ses droits. Tel bréviaire est bien fait, tel bréviaire est mal fait, dit-on tous les jours, et après avoir ainsi remis en question le langage de l'Église, il a été permis de soutenir indifféremment que l'Église est ou n'est pas dépourvue d'une expression suffisante de sa pensée, et cela par la faute de tel ou tel faiseur qui s'est trouvé avoir plus ou moins d'esprit. Enfin la liturgie est devenue un genre comme un autre, et un genre qui se perfectionne tous les jours. Voilà pourtant l'autorité des nouvelles liturgies ; je ne dis pas un mot dont leurs plus chauds partisans puissent contester la vérité.

Quant à la partie des nouveaux offices qui n'est tirée en aucune manière de l'Écriture, les hymnes, par exemple, ce triomphe tant célébré de **l'innovation gallicane**, voudra-t-on leur attribuer une autorité qu'elles n'ont pas, qu'elles ne sauraient avoir. N'ayant point reçu la sanction de l'Église, qu'expriment-elles ? La vérité catholique ?

Je le crois ; mais qui la garantit ? Qui leur a donné le sceau de l'infaillibilité ? Ce n'est pas tout : voilà des hommes, des contemporains qui s'élèvent tout à coup à la dignité d'organes de l'Église et que l'Église de France accepte en cette qualité. Sans doute que pour être ainsi admis à prêter leur voix au peuple fidèle, on trouve chez eux une autorité, une vertu, une gravité, une foi qui les rendent dignes du plus sublime honneur auquel puisse être élevé le génie. Destinés à éclipser, à plonger dans l'oubli les poésies barbares d'un saint Ambroise, d'un saint Grégoire, d'un Prudence, d'un Sédulius, d'un Fortunat, d'un saint Hilaire, d'un saint Bernard, sans doute qu'ils ont édifié et consolé l'Église à l'égal de ces grands hommes ; car enfin, pour qu'elle puisse déceintement répudier ses pères, il faut qu'elle puisse au moins montrer dans ceux qu'elle leur donne pour successeurs, la continuation de leur esprit. Sans doute que leurs lèvres sont pures comme celles d'Isaïe, car les cœurs purs sont seuls agréables à Dieu.

J'ouvre ces recueils célèbres. Je suis frappé, comme tout le monde, de la noblesse, de l'élévation, de la richesse de cette poésie. La lyre d'Horace et de Pindare, tombée au pouvoir du génie chrétien, rend des sons tels qu'elle n'en rendit

jamais. Déjà je m'écrie : heureuses les basiliques qui retentiront d'aussi nobles cantiques ! Je veux connaître le nom de ce poète sublime, auquel il fut donné de sentir et de célébrer les mystères du ciel ; je m'informe et mille voix enthousiastes, en m'apportant le nom de Santeul, ont détruit mon enchantement.

Tout a disparu. Quoi ! c'est au pied de l'autel du Dieu de majesté que se chanteront les vers d'un homme dont la légèreté, les goûts profanes, le bel esprit, s'alliaient si mal avec la gravité de son habit ? Enfant en cheveux gris, suivant La Bruyère, homme de la plus excellente compagnie, bon convive surtout, d'après les mémoires du temps, il faisait les beaux jours de l'hôtel de Rambouillet et il aura passé de là dans le sanctuaire, et ses hymnes seront écrites à côté des cantiques qu'une sainte douleur, qu'un vif sentiment des grandeurs et des miséricordes divines inspirèrent au roi prophète. J'ignore si la foi de cet homme fut toujours bien pure, je veux oublier les nuages qui l'obscurcissent quelquefois ; mais **la charité, cette source de toute prière**, était-elle bien ardente au fond de son cœur ? Je ne sais, mais il en parle rarement le langage. C'est avec trop de raison que l'un de nos grands hommes, le comte de Maistre, a dit que ses hymnes ne prient point. J'admire sa pompe, son élévation, mais il n'est pas le poète de la religion d'amour. Ses odes sacrées, si riches d'images et de grandes pensées sont vides de cette onction que le génie tout seul ne donna jamais. Quoi d'étonnant encore une fois ? Les paroles de Santeul devenir des paroles sacrées ! Ces vers qui aujourd'hui sont l'objet de ses triomphes, l'écueil de sa puérile vanité, demain passeront dans le langage de l'Église qui ne trouvera rien de mieux pour compléter sa pensée ! Certes, une pareille inconvenance eût été sentie par l'Église catholique ; elle sait trop bien choisir ses organes.

Mais voici quelque chose de plus étrange encore. **L'Église n'a rien de plus cher que sa foi ; c'est sa vie. Elle a en horreur l'hérétique ; elle ordonne de le fuir et de l'éviter. Elle sait que toutes ses paroles sont autant de sacrilèges ; c'est pourquoi elle les flétrit et défend même à ses enfants de discerner ce qui pourrait encore s'y trouver d'orthodoxe, tant elle repousse tout ce qui peut sortir de la bouche de ses sujets révoltés.**

Cependant quel est cet autre poète dont la voix religieuse et sublime s'échappe depuis un siècle des temples français ? D'où partent ces accents si touchants et si purs qui naguère encore viennent de retentir à nos oreilles ? Enfin l'Église de France aurait-elle trouvé ce chancre divin après lequel elle soupire depuis si longtemps ?

Avant de la féliciter sur l'accomplissement de ses désirs, demandons aux dyptiques sacrés le nom du poète immortel qui reçut de si belles inspirations. Dans les fastes de l'Église de France, son nom brille sans doute à la plus noble page. Celle qui chante, avec tant de plaisir, ses cantiques, peut montrer sans doute avec orgueil sa vie et ses vertus. Si elle a cru devoir l'associer à ses vœux c'est qu'elle a reconnu en lui l'homme vraiment fidèle. Mais quoi ? je cherche en vain son nom parmi ceux qui sont écrits dans les cieus. Il n'est point dans l'Église ; il est donc hors de son sein. Oui ! une secte le réclame, une secte triomphe des honneurs qu'on lui rend, étonnée qu'une voix étouffée sous les anathèmes ait pu plaire encore à ceux même qui les lancèrent.. C'est Charles Coffin, rebelle à l'Église, repoussé par elle jusque sur son lit de mort. C'est lui qui expie peut-être au fond des enfers le triste et singulier honneur d'avoir été l'interprète de l'Église.

Et maintenant, dites, êtes-vous toujours aussi positifs sur l'autorité de vos liturgies ? Voyez-en l'origine, et jugez-les enfin. Rappelez-vous leurs corrections répétées jusqu'à nos jours, et confessez que vous avez substitué, à l'imposante liturgie de vos pères, de nouvelles qui n'ont aucune autorité, et dont l'origine a grand besoin d'être voilée pour n'être pas trop affligeante aux yeux de la foi. Ne frémissez-vous pas à cette pensée : il n'est point impossible que nos prières sacrées recèlent l'erreur : il est possible qu'au lieu de la prière d'un cœur obéissant, le Très-Haut entende monter vers lui les vœux perfides de l'hérésie, et que sous des paroles, saintes en apparence, un sectaire ait caché son venin ? Cette pensée n'est-elle pas un reproche pénible, surtout quand l'Église romaine est là qui vous offre une liturgie dont la doctrine est garantie par l'autorité même de Dieu.

Il resterait encore de fâcheuses vérités à dire si l'on voulait examiner de près l'emploi si vanté de l'Écriture dans les nouvelles liturgies. Dans sa naïve et brusque simplicité Collet disait autrefois en évaluant à leur juste prix ces applications soi-disant si ingénieuses : «Combien d'antiennes paraissent la plus belle chose du monde, quand elles sont détachées, et la plus pitoyable quand elles sont rapprochées de leur source !» Je pourrais fournir d'innombrables exemples à l'appui de cette assertion, mais il faut savoir s'arrêter. Notre but n'est point d'affliger la piété ; qu'il suffise donc d'avoir rappelé les principes généraux. Disons seulement que ce défaut se fait remarquer, sans exception, dans toutes les nouvelles liturgies, et que si toujours ces sortes d'applications sont dépourvues de l'autorité que nous offre, à chaque page, la liturgie romaine, très souvent elles manquent totalement du sens que l'on s'efforce de leur donner. Si l'on nous accuse de **sévérité**, notre réponse est toute prête. **D'abord, il faut bien être un peu sévère dans une matière aussi grave, et ensuite, puisqu'on a voulu remplacer l'antique, l'universelle liturgie par une liturgie plus parfaite, ne sommes-nous pas en droit d'exiger cette perfection ?**

DOM PROSPER GUÉRANGER, 1830